

# PROJET DE LOI SUR LES FORCES MOTRICES VALAISANNES

## LISTE DES DESTINATAIRES DE LA CONSULTATION

1. Communes valaisannes  
Fédération des communes valaisannes  
Association valaisanne des services techniques communaux  
Régions socio-économiques  
Préfets  
  
Départements / Chancellerie de l'Etat du Valais  
Partis politiques / mouvements de jeunesse  
Parlement des Jeunes du Valais-Romand et du Haut-Valais
2. Principaux producteurs et distributeurs d'énergie  
AVPEE, Association valaisanne des producteurs d'électricité  
AVDEL, Association valaisanne des distributeurs d'électricité  
Gazoduc SA  
Grovalo
3. Associations professionnelles et patronales concernées  
UTS Bas-Valais, Union Technique Suisse, Section du Bas-Valais  
UTS Chablais, Union Technique Suisse, Section du Chablais  
AVE, Association valaisanne des entrepreneurs  
CIMTEC, Assoc. Val. pour la promotion et l'innovation des technologies de fabrication  
SODEVAL SA, Société pour le développement de l'économie valaisanne  
CVC, Chambre valaisanne du Commerce  
Direction du développement économique du canton du Valais (DEVS)  
Syndicats
4. Organisations environnementales :  
Pro Natura (LVPN) Section Valais  
WWF (World Wildlife Fund), Section Valais

ainsi que toute autre personne ou institution souhaitant se prononcer. Les documents mis en consultation se trouvent sur le site internet de l'Etat du Valais [www.vs.ch](http://www.vs.ch), sous «Procédures de consultation/Consultations cantonales ».